

Demande d'autorisation**D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON**

Madame le Maire, Anaïs PARIS

Je soussigné(e), (1) _____

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence :

Emplacement (2) : APEL SAINT JUST

23 RUE CHEVRIERE

39600 ARBOIS

à partir du 12/12/2025 au 12/12/2025 entre 15:00 h. et 00:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 16/10/2025

Signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

AC-25 • 266

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

Anaïs PARIS

M. (1) _____

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

Emplacement (2) : APEL SAINT JUST

23 RUE CHEVRIERE

39600 ARBOIS

à partir du 12/12/2025 à 15:00 au 12/12/2025 à 00:00

à l'occasion de (3) MARCHE DE NOEL

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 16/10/2025

Madame le Maire,
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.